

> LE SYVADEC POURSUIT SA MISSION D'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

La recyclerie de Sisco est opérationnelle

Pour répondre aux besoins des territoires, le SYVADEC mène une importante politique d'investissements : Quais de transfert, centres de regroupement, pôles environnementaux et recycleries sont aujourd'hui présents sur l'ensemble de l'île. A Sisco, le 13 juin, François Tatti, son Président mais aussi Pierre Chaubon, Président de la Communauté de Communes du Cap Corse et Ange-Pierre Vivoni, maire de la commune, ont symboliquement coupé le ruban de la nouvelle recyclerie, troisième structure implantée sur le Cap pour atteindre le triple objectif de la valorisation des déchets, de la création d'emplois et de la préservation de l'environnement.

MAILLAGE. Avec ce nouvel équipement, la population du Cap Corse dispose désormais de tous les outils nécessaires à une bonne gestion de la collecte et de la réduction des déchets. La recyclerie de Sisco intègre ainsi un réseau qui comprenait déjà une recyclerie (Ersa) et un quai de transfert à Luri. C'est en présence de l'ensemble des élus du Cap Corse que François Tatti a procédé à son inauguration : « Le SYVADEC représente maintenant 87% de la population. Nous avions besoin de précurseurs



comme les élus du Cap Corse pour convaincre d'autres territoires d'adhérer à notre démarche. Ce type d'équipement constitue une véritable solution pour les usagers. Nous parvenons ainsi à recycler aujourd'hui entre 70 et 80% des déchets collectés, c'est important aussi bien pour l'environnement que pour l'économie avec l'organisation de la filière.» Le président du SYVADEC en a également profité pour exprimer toute sa reconnaissance et son soutien à Ange-Pierre Vivoni, au regard de l'irruption nocturne d'individus encagoulés dans sa propriété : « Nous réprouvons toutes les tentatives d'intimidation et de menace. »

Bien intégré à l'environnement, le site est facile d'accès pour les

usagers. Maire de la commune Ange-Pierre Vivoni, très ému, est revenu sur la genèse de ce projet : « C'est en 1991 que la décision a été prise par l'ancien Syndicat « BPS » (Brando-Pietracorbara-Sisco) de doter notre territoire d'un quai de transfert. Beaucoup d'efforts ont été accomplis depuis 20 ans, à travers des négociations avec l'Etat pour obtenir notamment le permis de construire à 500 mètres d'un site classé. L'Etat a donné son autorisation car il était nécessaire de répondre aux besoins de la population. »

Le coût total de cette opération est de l'ordre de 626 000 euros, financée à 22% par l'ADEME, 24% par l'OEC, 30% par l'UE (Feder) et 20% par le Syvade.